

APPELS A PROJETS LEADER 2025 - 2026

OUVERTS DU 06 JUIN 2025 AU 31 OCTOBRE 2026

Fiche action 1 : Consolidation et diversification des activités économiques		Fiche action 2 : Soutien à l'attractivité et à la vitalité sociale du territoire	Fiche action 3 : Préservation de la qualité du cadre de vie et du capital nature
AAP 1.1_2 : AGRITOURISME Soutenir l'agritourisme	AAP 1.2_2 : ECONOMIE CIRCULAIRE, ECONOMIE SOCIALE et SOLIDAIRE Soutenir les activités à fort impact social et/ou environnemental	AAP 2.1_2 : VITALITE SOCIALE – SERVICES A LA POPULATION Renforcer l'offre de services au public pour vivre et habiter le territoire à l'année	AAP 3.1_2 : CHANGEMENTS CLIMATIQUES - TRANSITIONS Améliorer l'adaptation du territoire face aux changements climatiques
<u>Objectifs stratégiques :</u> - Créer, révéler et promouvoir des offres touristiques toute l'année - Elargir les clientèles et proposer un tourisme inclusif avec priorité aux jeunes et à la population de proximité	<u>Objectifs stratégiques :</u> - Favoriser l'émergence et la pérennité des activités économiques, en particulier celles à fort impact social et environnemental ; - Conforter et dynamiser le commerce et l'artisanat.	<u>Objectifs stratégiques :</u> - Renforcer l'offre de services alliant proximité et lien social - Encourager les activités liées à la culture et au patrimoine - Améliorer l'accès au logement	<u>Objectifs stratégiques :</u> - Développer une mobilité des personnes et des marchandises décarbonée et des alternatives à l'autosolisme - Accroître la capacité d'actions de l'ensemble des acteurs sur les enjeux énergie, climat, qualité de l'air, sobriété et énergies renouvelables - Faire mieux connaître la biodiversité, les ressources et milieux naturels pour mieux les valoriser et concilier les usages
<u>Objectif opérationnel :</u> Conforter et développer l'agritourisme ; Définition : L'agritourisme est l'exercice d'au moins une activité touristique ou de loisirs au sein d'une exploitation agricole. Il regroupe les activités d'accueil et de médiation qui valorisent les productions, les métiers et savoirs faire agricole, dans une logique de diversification du revenu.	<u>Objectifs opérationnels :</u> - Favoriser le développement de lieux à usages multiples, collectifs ou mutualisés ; - Favoriser l'installation, la viabilité, l'attractivité et l'accessibilité (hors obligation réglementaire) des structures relevant de l'économie sociale et solidaire et/ou de l'économie circulaire Définitions <u>L'économie sociale et solidaire (ESS) :</u> désigne un mode d'entreprendre cherchant à concilier utilité sociale, solidarité, performance économique et gouvernance démocratique, avec pour ambition de créer des emplois et de développer une plus grande cohésion sociale. <u>L'économie circulaire</u> est un modèle de production et de consommation qui consiste à partager, réutiliser, réparer, rénover et recycler les produits et les matériaux existants le plus longtemps possible afin qu'ils conservent leur valeur. De cette façon, le cycle de vie des produits est étendu afin de réduire l'utilisation de matières premières et la production de déchets.	<u>Objectifs opérationnels :</u> - Développer et promouvoir une offre culturelle et patrimoniale pour tous - Mettre en place ou renforcer des services itinérants - Expérimenter des formes d'habitat permettant de garantir un logement décent et accessible financièrement pour tous - Créer, renforcer et/ou mettre en réseau des espaces liés à l'animation de la vie sociale et au « mieux-vivre ensemble », au partage de savoir-faire et de compétences - Accompagner les actions de prévention et de promotion de la santé portées par les équipes de soins coordonnées labellisés par l'Agence Régionale de Santé, les équipes de soins primaires, maison de santé pluriprofessionnels, communautés professionnelles territoriales de santé - Mettre en place et/ou renforcer des structures et modes de garde d'enfants complémentaires aux dispositifs conventionnels existants - Assister les aidants, accompagner les personnes pour le maintien à domicile et favoriser le développement des services sanitaires et sociaux	<u>Objectifs opérationnels :</u> - Mettre en place et développer des modes de transport moins émissifs de gaz à effet de serre pour le transport de personnes ou des marchandises - Répondre aux enjeux de la rénovation énergétique, du bâti public et privé, de l'habitat et du tertiaire, et de la consommation énergétique des équipements (<u>hors aménagements et travaux</u>) - Viser auprès de tous une meilleure connaissance et un comportement plus vertueux (plus sobre, déployant les énergies renouvelables) sur les thématiques du changement climatique, de la transition énergétique et de la qualité de l'air - Une montée en compétence des entreprises sur la question de la rénovation énergétique performante et l'installation des énergies renouvelables - Valoriser la biodiversité et prévenir des conflits d'usages dans les milieux naturels - Améliorer la connaissance et la conciliation des usages des ressources naturelles - Viser l'économie de la ressource en eau ; - Valoriser les paysages et sauvegarder le patrimoine naturel

Objectifs stratégiques :

- Accéder à des ressources et des études complémentaires, au-delà du périmètre TAM, pour nourrir la mise en œuvre des Stratégies Locales de Développement
- Accroître le caractère innovant des actions menées par le GAL et expérimenter de nouvelles actions
- Favoriser l'émergence et améliorer la conduite de certains projets.

Objectifs opérationnels :

- Accentuer la mise en réseau avec des acteurs hors TAM,
- Élaborer et mettre en œuvre à minima un projet conjoint avec un autre territoire français, européen ou pays tiers partageant un ou plusieurs enjeux territoriaux

Le projet de coopération doit **couvrir une ou plusieurs thématiques de la stratégie locale de développement** du périmètre Tarentaise-Arlysère-Maurienne :

- **Tourisme** : déployer un tourisme diversifié, inclusif au parcours visiteur facilité
- **Economie-Emploi** : renforcer l'accompagnement vers l'emploi, à l'installation et à la pérennité des petites activités économiques
- **Centre-bourg** : améliorer l'espace public pour des centres-bourgs dynamiques et vivants
- **Vitalité sociale** : renforcer l'offre de services au public pour vivre et habiter le territoire à l'année
- **Changements climatiques** : améliorer l'adaptation du territoire face aux changements climatiques